

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « Éducation, périscolaire et jeunesse »

Conseil municipal du 28 septembre 2015
Séance du 8 septembre 2015

14 Classes découverte année 2015/2016 - tarifs

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mmes GUENDOUZE, CARLIER, JAJAN, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN, MM ASSAMTI, N'DIAYE, ATAKAYA, Mmes GOMES-NASCIMENTO, MOUSSATEN, BARBETTE, MM DEME, AKABLI, LELONG, Mmes MEHADJI, SAVAS, MM. BOUKHACHBA, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme FAZAL
Mme LEHNER
M. MONTES

Pouvoir à : Mme CARLIER
Pouvoir à : M. N'DIAYE
Pouvoir à : Mme JAJAN

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- | | |
|--|----|
| - Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : | 39 |
| - Nombre de conseillers en exercice : | 39 |
| - Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : | 39 |

■ Rapport de présentation :

Monsieur El Hassan ABBADI, maire-adjoint, expose :

Chaque année, la ville de Creil organise des séjours de classes de découverte, d'une durée de 14 jours, pour les enfants de classes de CM2. Ces séjours se déroulent au centre de vacances Creil'Alpes à Arâches.

Il est proposé d'appliquer, à compter du 1^{er} janvier 2016, une augmentation de 3 % sur les tarifs actuels, arrondis à l'entier le plus proche. Il est à noter que le coût réel de ce type de séjour s'élève à 1 002 € comprenant :

- hébergement,
- activités,
- moniteurs ESF,
- animateurs,
- transport.

Il est également proposé de renouveler la réduction de 30 % sur le montant de la participation familiale à partir du 2^e enfant et sur chaque enfant suivant appartenant à la même famille et participant à un séjour se déroulant la même année.

En cas de désistement, la somme de 50 € (correspondant aux frais de traitement du dossier) sera retenue sur le premier paiement sauf cas de force majeure dûment justifiée.

maintenant !

Quotient familial	Tranches	Tarifs actuels	Tarifs au 01/01/2016
CREILLOIS			
Q0	Inférieur à 305	78 €	80 €
Q1	De 305 à < 386	133 €	137 €
Q2	De 386 à < 488	215 €	221 €
Q3	De 488 à < 610	304 €	319 €
Q4	De 610 à < 752	339 €	356 €
Q5 à Q10	Supérieur à 752	428 €	441 €
EXTERIEURS A CREIL			
Q11	CAC	620 €	639 €
Q12	Extérieurs hors CAC	973 €	1 002 €

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,
Vu l'avis de la commission « Education, périscolaire et jeunesse » en date du 8 septembre 2015,
Considérant que la mairie de Creil souhaite augmenter les tarifs des classes de découverte,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 39 Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : de voter les tarifs présentés dans l'exposé.

Article 2 : d'imputer les recettes aux crédits ouverts à cet effet au budget de la Ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **29 SEP. 2015**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 30/09/15

et publication ou notification le 29/09/15

affiché le 29/09/15

CREIL, le 30/09/15

Maire de Creil

Conseiller Départemental de l'Oise



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe RALUY

2/2

C'est maintenant !
www.creil.fr

LA VILLE
Creil
OISE-PICARDIE